



CERTIFICATION PROFESSIONNELLE POST-MARCHE

FORMATION SPECIFIQUE ACCELEREE
AU NOUVEAU SYSTEME
TUNISIE CLEARING « TANIT CSD »



L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis IFBT est le centre de formation de l'Association des Intermédiaires en Bourse AIB.

Il s'adresse aux professionnels de la finance et met à leur disposition une large gamme de formations qui préconisent le développement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions dans un environnement financier en perpétuelle évolution.

LA MISSION DU POST-MARCHE

La mission principale du Post-marché est d'assurer la bonne fin des opérations initiées sur les marchés, de les enregistrer dans les comptes des clients, et de prendre en compte tous les événements liés au cycle de vie des instruments financiers.

LA FORMATION "POST-MARCHE"

La formation est conçue pour répondre aux besoins des professionnels désirant acquérir ces connaissances.

Elle permet notamment de :

- Cerner le rôle et la fonction des opérations post-marché ;
- Maîtriser les techniques opérationnelles et les pratiques professionnelles de la chaîne de traitement des différentes opérations traitées ;
- Acquérir les compétences nécessaires pour sécuriser les opérations post-marché.

La formation représente la préparation idéale pour l'examen de l'obtention de la carte professionnelle "Post-marché" obligatoire, délivrée par l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB), tel que prévu par la Décision Générale du CMF n°22 du 9/11/2016.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ACCELEREE

La formation s'adresse à toutes les personnes exerçant sous l'autorité des intermédiaires en bourse, banques et émetteurs qui sont appelés à effectuer toute tâche administrative ou comptable liée aux titres.

Elle est particulièrement adaptée à des personnes ayant, au moins, une licence dans un domaine économique ou juridique ou un diplôme équivalent.

QUELLE VALEUR AJOUTEE ?

À l'issue de cette formation accélérée, et suite au « go live » du nouveau système de Tunisie Clearing « TANIT CSD » à démarrer à compter du 25 septembre 2020, les utilisateurs ne disposant pas de cartes professionnelles seront capables de piloter les opérations post marché et de maîtriser les méthodes et les outils des différentes activités post marché conformément à la réglementation en vigueur.

L'OBTENTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE

A titre exceptionnel, une formation accélérée à distance est assurée en vue de l'obtention de carte professionnelle. Elle se déroulera sur une journée (le **20/10/2020**), suivi d'un examen en ligne (le **21/10/2020**) de 15 minutes portant sur 10 questions. La note de passage est fixée à 70%.

PROGRAMME

ORGANISATION ET ACTIVITES DU DEPOSITAIRE
CENTRAL DES TITRES - TUNISIE CLEARING

I. Aperçu général des règles de fonctionnement

**II. Modalités pratiques d'intervention sur le nouveau
système de TUNISIE CLEARING**



INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, TUNISIE
T : +216 71 340 815
F : +216 71 340 806
E-mail : ifbt@planet.tn

www.ifbt.tn